



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MER
Passage du Louisiana Lot 32 rue J.F Kennedy 97150 St-MARTIN
Direction : 06 90 37 81 81
Coordinatrice: Maëlle CHERRIER – 06 90 88 99 09/ 05 90 27 12 96
www.metimer.fr / e-mail: contact@metimer.fr



COMPTE RENDU – REUNION CA 02/03/16

Lieu: Marigot

Date: Mercredi 2 Mars 2016

Étaient présents: Bülent GÜLAY, Antoine MARTOS, Régine HEE, Brigitte DELAITRE, Marie-Claire MAURO, Laurence VALLETTE, Maëlle CHERRIER, Tom CSEKEI.

L'ordre du jour:

1. Le contrat de Tom
2. Dossiers de subvention CCISM, COM et trésorerie actuelle
3. Problème subventions salaires d'Ophélie
4. Courrier envoyé pour les cotisations
5. Projet de corps de mouillage établissement portuaires, consultation publique
6. Calendrier événements 2016
7. L'audite sur le nautisme, groupe de travail à créer
8. Le Forum des Métiers de la Mer
9. SMART
10. La Fête de la Mer
11. Dossier Conseil de Quartier n°2
12. Délibération interdisant les activités à Grand-Case
13. Mériday le 18 et 19 Juin 2016
14. Acquisition d'un véhicule avec un crédit à taux "0%"
15. Questions diverses

1) Le contrat de Tom est signé et nous avons eu une dérogation afin qu'il puisse commencer à la date du 15 Mars 2016, sinon son contrat aurait commencé début Avril. Jusque là il sera assuré par Pôle Emploi.

2) Le dossier de subvention de la COM a été relié, organisé et déposé. Le dossier de subvention du CCISM également.

La trésorerie actuelle est de 31000€, elle n'a pas bougé. Nous avons également 7000€ de réserve auquel nous allons ajouter 4000€ pour arriver à un total de 11000€. Bulent a pris cette décision afin d'anticiper d'éventuel paiement de salaire quant au problème des salaires d'Ophélie.

3) Nous avons reçu un courrier de l'ASP pour nous informer qu'à cause de déclaration trimestrielle "sois disant" manquante, le salaire d'Ophélie ne peut pas être assumé. Bulent et Bruno ont de suite réagis en renvoyant un courrier pour clarifier la situation.



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MER

Passage du Louisiana Lot 32 rue J.F Kennedy 97150 St-MARTIN

Direction : 06 90 37 81 81

Coordinatrice: Maëlle CHERRIER – 06 90 88 99 09/ 05 90 27 12 96

www.metimer.fr / e-mail: contact@metimer.fr



4) Tous les courriers de cotisations ont été envoyés il y a 3 semaines. Ils comprennent la fiche de cotisation mais également une fiche recensant nos trois prochains évènements (Forum des Métiers de la Mer, La Fête de la Mer et le SMART) afin que nos membres nous préviennent de leur participation. Une enveloppe à l'adresse de l'Association leur a été fournie pour qu'il puisse nous répondre.

5) Projet de corps de mouillage. La société EGIS intervient pour le compte de l'Etablissement portuaire dans le cadre des études préalables à la réalisation du schéma directeur des zones de mouillage organisé sur la partie française. Dans l'optique de cette mission, ils souhaiteraient nous rencontrer afin de nous présenter les premiers éléments de l'étude et connaître nos éventuels besoins et demandes. Le rendez-vous est donc fixé au 7 Mars à l'agence Métimer à 14H. Un rapport sera envoyé aux membres pour les informer de la suite.

6) Nous avons présentés les évènements pour l'exercice de 2016:

- Forum des Métiers de la Mer le 17 Mars
- Le SMART du 18 au 20 Mai
- La Fête de la Mer le 28 et 29 Mai
- Métiday le 18 et 19 Juin
- La semaine de la Presse du 17 au 24 Octobre
- Le Sea Discovery Day le 9 Novembre

7) L'audite sur le Nautisme. Monsieur TOULOMON et son équipe seront présents à Saint-Martin entre le 10 et le 20 Mars. Nous devons d'ores et déjà leur mettre à disposition notre liste de membres afin qu'ils puissent commencer à prendre rendez-vous avec les professionnels. Nous devons également envoyer de la documentation (rapport d'activité Métimer, rapport sur les cyclones, autres rapports en lien avec la filière du nautisme...). Ils utiliseront également les locaux de Métimer pour leurs travaux.

8) Maëlle et Tom ont présenté le Forum des Métiers de la Mer. Nous avons donc listé les bases de ce forum, son utilité aussi bien pour les visiteurs que pour les exposants. Nous avons dévoilé le programme de la journée pour les exposants. Le budget prévisionnel a été présenté. Il a été expliqué que les partenaires (METIMER, GRETA et INITIATIVE SXM) subventionneraient 1250€ chacun tandis que nous attendons 5000€ de la part de l'organisateur CCISM. Nous avons fait rentrer dans le budget, l'achat d'un vidéoprojecteur avec écran qui nous servira pour le forum et nos prochains évènements afin de projeter vidéoclip et image mais également lors de nos réunions de CA. Le coût du projecteur avec écran s'élève à 625€ et a été accepté par le CA.

9) Le SMART. Il se déroulera du 18 au 20 Mai 2016. Nous manquons encore de matière pour en discuter.

10) La Fête de la Mer. Nous avons rendez-vous le Jeudi 10 Mars au conseil de quartier de Grand-Case (conseil n°2). Il a surtout été question des t-shirts pour l'évènement. Nous avons



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MER

Passage du Louisiana Lot 32 rue J.F Kennedy 97150 St-MARTIN

Direction : 06 90 37 81 81

Coordinatrice: Maëlle CHERRIER – 06 90 88 99 09/ 05 90 27 12 96

www.metimer.fr / e-mail: contact@metimer.fr



prévus de faire 500 t-shirts avec tailles différentes par le magasin SERIE GRAPHIX. Il y aura 2 types de t-shirts. Un pour les organisateurs/staff/bénévoles et un autre que nous allons mettre en vente pour la population. Nous avons voté pour la couleur des t-shirts. Au sortir de ce vote, le staff portera un t-shirt de couleur SKY BLUE et les t-shirts mis en vente seront quant à eux HEATHER GREY. Le coût de fabrication s'élève à 2530€ et a été accepté par le CA.

11) Conseil de quartier le jeudi 10 Mars 2016.

12) Délibération interdisant les activités nautiques à Grand Case. Le conseil de quartier va sûrement aborder le sujet lors de leur réunion.

13) Nous avons exposé notre projet de journée de l'association intitulé Métiday. L'évènement se déroulerait le 18 et 19 Juin à Tintamarre. La Réserve Naturelle prend part à la sortie. Il faudra prévoir des bateaux. Les gens auront la possibilité de venir le 18 et décideront sur place s'ils veulent passer la nuit à Tintamarre ou rentrer sur Saint-Martin. Cette journée sera l'occasion de réunir tout ceux qui ont participés de proche ou de loin aux évènements organisées par Métimer durant l'année.

14) Nous avons évoqué l'idée d'acquérir un véhicule qui puisse être à la fois utilitaire et qui nous permette de transporter des passagers. Un mini-van/minibus serait adapté pour l'utilisation que l'on veut en faire. BÜLENT a expliqué que nous pouvions obtenir un véhicule neuf ou d'occasion avec un crédit à taux "0%" grâce à Initiative Saint-Martin Active. La discussion reste en suspend pour le moment.